



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUDE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N° 08 - DECEMBRE 2018

PUBLIÉ LE 14 DECEMBRE 2018

ARS OCCITANIE

- DTARS-11

DDTM

- MAJSP

DIRECCTE

- UD 11

PREFECTURE

- CABINET/BC

## SOMMAIRE

### ARS OCCITANIE

UD 11

Arrêté portant mise en œuvre de l'instruction N° DGOS/RH2/2016/349 du 24 novembre 2016 relative à l'autorisation d'exercice des étudiants de 3° cycle des études médicales comma adjoint d'un médecin en cas d'afflux exceptionnel de population - Territoire de la commune de DOUZENS.....1

### DDTM

MAJSP

Arrêté préfectoral n° 2018-28 relatif à la modification du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée du Canal de CRUSCADES.....3

### DIRECCTE

UD 11

Arrêté relatif à l'intérim d'un agent de contrôle durant l'absence de Mme Pauline CHAPPERT, inspectrice du travail - Section 11- 01- 01 de l'Aude.....23

Arrêté relatif à l'intérim d'un agent de contrôle durant l'absence de M. Vincent MONFILS, contrôleur du travail - Section 11- 01- 06 de l'Aude.....25

### PREFECTURE

CABINET/BC

Arrêté préfectoral n° CAB-BC-2018-237 accordant une médaille d'Or pour actes de courage et dévouement à M. le Colonel Yves AUNIS, chef de corps du 3° RPIMa et délégué militaire départemental.....27

Arrêté préfectoral n° CAB-BC-2018-238 accordant une médaille d'Or à M. le Commandant Anthony SIZORN du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Aude.....29

Arrêté préfectoral n° CAB-BC-2018-239 modificatif accordant une médaille d'Or collective pour actes de courage et dévouement à la commune de SALSIGNE.....31



LE PREFET DE L'AUDE

### Arrêté

Portant mise en œuvre de l'instruction N°DGOS/RH2/2016/349 du 24 novembre 2016 relative à l'autorisation d'exercice des étudiants de 3ème cycle des études médicales comme adjoint d'un médecin en cas d'afflux exceptionnel de population

**Le Préfet,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code de la santé publique, et notamment l'article L 4131-2, et les articles D. 4131-1 et suivants de ce même code ;
- VU** l'instruction N°DGOS/RH2/2016/349 du 24 novembre 2016 relative à l'autorisation d'exercice des étudiants de 3ème cycle des études médicales comme adjoint d'un médecin en cas d'afflux exceptionnel de population ;
- VU** le courriel de Monsieur le Docteur Yves SCHAMBRI, alertant sur les difficultés rencontrées par la prise en charge des soins de premier recours,
- VU** le courrier du Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Aude en date du 26 novembre 2018,
- VU** les informations et données recueillies confirmant une situation de déséquilibre manifeste entre l'offre de soins et les besoins de la population en matière de médecine générale, sur la commune de Douzens,

**CONSIDERANT** que le nombre de médecins généralistes en exercice dans la commune de Douzens est insuffisant pour répondre aux besoins de santé de la population ;

**CONSIDERANT** que le manque de médecins libéraux est de nature à créer un risque grave pour la prise en charge de la population de ce territoire et constitue une atteinte à la sécurité ;

**CONSIDERANT** l'impossibilité pour l'administration de faire face à ce risque en utilisant d'autres moyens que la mise en œuvre de l'article L4131-2 et les articles D. 4131-1 et suivants du code de la santé ;

**CONSIDERANT** l'urgence qui s'attache à la situation ;

## ARRETE

**Article 1** – Le territoire de la commune de Douzens constitue une zone caractérisée par une situation de déséquilibre entre l'offre de soins et les besoins de la population, générant une insuffisance d'offre de soins dans plusieurs spécialités. Ce territoire est considéré comme présentant un afflux exceptionnel de population, au sens des dispositions de l'article L 4131-2 du Code de la Santé Publique.

**Article 2** : Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de l'Aude est habilité, en application des articles D 4131-1 et suivants du Code de la Santé Publique, à délivrer, aux étudiants de 3<sup>e</sup> cycle des études médicales remplissant les conditions requises une autorisation d'exercer comme adjoint d'un médecin installé sur ce territoire.

Une copie des autorisations délivrées à un médecin par le CDOM pour exercer en tant qu'adjoint sera transmise à l'ARS.

**Article 3** : Ces dispositions sont valables pour une durée de 1 an à compter de la signature du présent arrêté. Elles pourront être prolongées, par avenant, après examen de l'évolution de la situation.

**Article 3** - Le présent arrêté peut, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ ou de sa publication, faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent.

**Article 4** : Cet arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la Région Occitanie et du département de l'Aude.

**Article 5** – Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aude, le Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de l'Aude, et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

11 DEC. 2018

Le Préfet,



Alain THIRION



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE L'AUDE

**Arrêté préfectoral n° 2018-28  
relatif à la modification du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée  
du Canal de Cruscades**

Le préfet de l'Aude,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu l'ordonnance n° 2004-632 modifiée du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires,

Vu le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée,

Vu le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Alain THIRION en qualité de préfet de l'Aude à compter du 20 mars 2017,

Vu l'arrêté préfectoral n° DPPAT-BCI-2018-025 du 18 juin 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-François DESBOUIS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Vu la délibération n° 2018-20 du 5 novembre 2018 du Conseil Syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Cruscades approuvant l'extension du périmètre pour une superficie de 2 ha 43 a 10, soit une superficie inférieure au seuil de 7 % au-delà duquel une enquête publique est nécessaire

Vu la demande de souscription à l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Cruscades,

Vu le plan parcellaire délimitant le nouveau périmètre de l'ASA du Canal de Cruscades,

Vu les statuts de l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Cruscades,

Vu l'ensemble du dossier présenté conforme à la réglementation en vigueur,

Considérant que les conditions de majorité fixées par l'article 37 de l'ordonnance susvisée sont remplies,

Considérant les pièces annexées au présent arrêté (la délibération 2018-20, la demande de souscription, le plan parcellaire),

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Le périmètre de l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Cruscades, est modifié conformément aux documents annexés.

**ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aude et notifié au président de l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Cruscades, lequel le notifiera aux propriétaires concernés.

Cet arrêté sera affiché dans la commune de Cruscades dans un délai de quinze jours à compter de la date de sa publication.

**ARTICLE 3 :**

Tout recours à l'encontre du présent arrêté pourra être porté devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois suivant sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être présenté à l'auteur de la décision. Dans ce cas, le recours contentieux pourra alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (le silence gardé pendant les deux mois suivant le recours gracieux emporte rejet de cette demande).

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, monsieur le Président de l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Cruscades, et monsieur le maire de la commune de Cruscades sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

CARCASSONNE, le 13 DEC. 2018

Pour le Préfet et par délégation,

~~Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer~~

~~Jean-François DESBOUIS~~

**Périmètre syndical de l'Asa de Cruscades après l'extension n°3  
(05/11/2018)**

<b>N° Parcelle</b>	<b>Nom propriétaire</b>	<b>Prénom propriétaire</b>	<b>Surface cadastrée</b>	<b>Commune</b>	<b>Lieu-dit</b>
A 0010	STAUDINGER	LARS	4280	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0015	HORTALA		970	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0017	SUFCADES		390	CRUSCADES	AV. DE L'EGALITÉ
A 0018	PUJOL	DIDIER	240	CRUSCADES	AV. DE L'EGALITÉ
A 0019	AYRAUD		2920	CRUSCADES	
A 0022	AYRAUD		1355	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0023	HORTALA		2890	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0025	DUMEY-PESCI	BERNARD	324	CRUSCADES	
A 0026	GLEIZES	BRIGITTE	352	CRUSCADES	
A 0060	AYRAUD		968	CRUSCADES	CHEM. DE RONDE
A 0083	VERGE	SIMONE	207	CRUSCADES	
A 0094	MAUREL	RENE	729	CRUSCADES	
A 0095	REFALO	ISABELLE	575	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0096	MORA	ANTOINE	323	CRUSCADES	
A 0097	LAUTER	MARTINE	270	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0100	SALLES	JEAN MARIE	274	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0109	VILLEMUR	GUY	268	CRUSCADES	
A 0110	PEREZ-VALLES	JACKY	257	CRUSCADES	
A 0118	LE PILIER		12150	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0121	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	36240	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0123	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	10420	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0125	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	4800	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0127	COMMUNE DE CRUSCADES		1250	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0128	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	9575	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0129	COMMUNE DE CRUSCADES		5220	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0130	COMMUNE DE CRUSCADES		7900	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0131	COMMUNE DE CRUSCADES		8420	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0133	COMMUNE DE CRUSCADES		3000	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0134	COMMUNE DE CRUSCADES		5830	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0135	HORTALA		1130	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0136	COMMUNE DE CRUSCADES		4020	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0137	COMMUNE DE CRUSCADES		1710	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0138	COMMUNE DE CRUSCADES		220	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0139	COMMUNE DE CRUSCADES		780	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0140	COMMUNE DE CRUSCADES		590	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0141	COMMUNE DE CRUSCADES		1200	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0142	COMMUNE DE CRUSCADES		12390	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0143	COMMUNE DE CRUSCADES		2360	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0144	DEGUETTE	JEAN	810	CRUSCADES	LAS GRAVETTES

A 0144	REFALO	JEAN-YVES	810	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0145	COMMUNE DE CRUSCADES		15460	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0146	COMMUNE DE CRUSCADES		6830	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0148	COMMUNE DE CRUSCADES		265	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0150	LOZE	JEAN JACQUES	7200	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0151	COMMUNE DE CRUSCADES		1088	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0188	VIGNOLE	LOUIS FABRE	98370	CRUSCADES	LES CLAPIES
A 0198	AYRAUD		46030	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0199	CHATEAU DE CRUSCADES		28110	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0200	CHATEAU DE CRUSCADES		41790	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0201	HORTALA		21730	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0202	AYRAUD		18060	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0203	HORTALA		4680	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0204	CHATEAU DE CRUSCADES		14650	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0206	HORTALA		1357	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0207	AYRAUD		8560	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0209	ROQUES	MAX	6070	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0210 B	SENIE	ANDRE	1000	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0211	BERTRAND	PIERRE	7470	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0212	MATHIEU	ALAIN	3055	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0221	BERTRAND	PIERRE	500	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0224	LOZE	JEAN JACQUES	3120	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0228	COMMUNE DE CRUSCADES		8204	CRUSCADES	RIBOS DE GRAZA
A 0229	COMMUNE DE CRUSCADES		11300	CRUSCADES	RIBOS DE GRAZA
A 0231	COMMUNE DE CRUSCADES		3520	CRUSCADES	RIBOS DE GRAZA
A 0233	GUALCO	HENRI	6428	CRUSCADES	RIBOS DE GRAZA
A 0234	GUALCO	HENRI	25375	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0237	GUALCO	HENRI	8170	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0238	VERGNETTES	BERNARD	1100	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0239	CHATEAU DE CRUSCADES		13940	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0242	CHATEAU DE CRUSCADES		1350	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0243	CHATEAU DE CRUSCADES		2650	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0244	CHATEAU DE CRUSCADES		6070	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0247	CHATEAU DE CRUSCADES		3325	CRUSCADES	RIBOS DE AMAYRAL
A 0249	PELLISSA	GERARD	11230	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0251	PELLISSA	GERARD	2200	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0252	PELLISSA	GERARD	4900	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0253	PELLISSA	GERARD	4340	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0254	VILLEMUR	GUY	3350	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0255	HORTALA		15000	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0256	AYRAUD		4710	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0257	AYRAUD		5840	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0258	CHATEAU DE CRUSCADES		14570	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0261	PELLISSA	GERARD	6320	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0263	CHATEAU DE CRUSCADES		38140	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0265	LOZE	JEAN JACQUES	1405	CRUSCADES	LAMAYRAL



A 0266	LOZE	JEAN JACQUES	2660	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0267	LOZE	JEAN JACQUES	1370	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0280	BROTON	GISELE	300	CRUSCADES	
A 0287	BERTRAND	PIERRE	2920	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0290	BERTRAND	MARIE HELENE	190	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0292	COMMUNE DE CRUSCADES		50	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0306	LAGARDE	SUZANNE	580	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0307	LE PILIER		8933	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0309	COMMUNE DE CRUSCADES		1520	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0310	COMMUNE DE CRUSCADES		2975	CRUSCADES	RIBOS DE GRAZA
A 0314	BACAVE	ELINA	340	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0315	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	17950	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0316	FRERIKS WILHEMINE	SCHUIL PIERRE	691	CRUSCADES	
A 0319	AYRAUD		25126	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0328	LARIVE	RENE	461	CRUSCADES	LES HORTS
A 0329	LARIVE	RENE	15	CRUSCADES	LES HORTS
A 0331	COUMES	PIERRE	304	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0332	COUMES	PIERRE	276	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0335	COMMUNE DE CRUSCADES		13988	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0336	COMMUNE DE CRUSCADES		272	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0348	MIQUEL	JOSETTE	292	CRUSCADES	
A 0356	AURIOL	JEAN PIERRE	500	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0357	LABROUSSE	ROBERT	860	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0358	PELISSA	ANDRE	281	CRUSCADES	
A 0364	VILLEMUR	JEAN	79	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0370	BREIL	VERONIQUE	863	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0371	BREIL	VERONIQUE	1727	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0375	SUMMERFIELD	HILARY	124	CRUSCADES	
A 0376	MORASSUTTI	JOSEPH	374	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0377	MORASSUTTI	JOSEPH	234	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0378	SOLE	FRANCOIS	235	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0379	SERIEGES	LOUIS	336	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0380	WALLE	HELEN	330	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0381	VELLA	ROSE MARIE	332	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0382	PALAO	RENE	668	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0383	SANCHEZ	JEAN	322	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0384	SANCHEZ	PASTORA	329	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0385	MIQUEL	ALBERT	330	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0386	DUCHASSIN	SAN GUILHEM	333	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0387	HEYER	PIERRE	525	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0388	ALMERAS	PIERRE	929	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0389	MATHIEU	JEAN	549	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0390	MORASSUTTI	JEAN CLAUDE	297	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0391	FABAS	MICHEL	397	CRUSCADES	LA BACAUNE
A 0394	MIQUEL	CHRISTIAN	265	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0400	BROTON	GISELE	600	CRUSCADES	AV. DES CORBIERES

A 0401	SOGORB	JEAN CLAUDE	1116	CRUSCADES	AV. DES CORBIERES
A 0402	GUILHEM	CHARLES	455	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0406	SELLES	GERARD	1255	CRUSCADES	LES HORTS
A 0411	SOGORB	JEAN CLAUDE	205	CRUSCADES	
A 0415	LAUTER	SANDRA	99	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0418	GROSS	DAVID	1182	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0419	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	9068	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0421	LARIVE	RENE	750	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0422	MOLINERA	FRANCOIS	632	CRUSCADES	CHEM. DE L'ORBIEU
A 0423	CRISTANTE	PIERRE	628	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0424	TAVAGNUTTI	DENIS	1000	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0425	TAVAGNUTTI	ANDRE	1000	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0426	PELLISSA	GERARD	1025	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0427	MORASSUTTI	JOSEPH	1094	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0437	HOFFNER	JEREMY	1782	CRUSCADES	LES HORTS
A 0439	SALLES	JEAN MARIE	955	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0445	MORASSUTTI	JEAN CLAUDE	1505	CRUSCADES	AV. DE L'EGALITÉ
A 0447	MAS	SERGE	1211	CRUSCADES	AV. DE L'EGALITÉ
A 0448	MAS	GERARD	1223	CRUSCADES	AV. DE L'EGALITÉ
A 0449	BOUREL	MICHEL	22	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0455	FABAS	MICHEL	1000	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0486	DES TREFLES		24660	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0490	VILLEMUR	JEAN	619	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0502	SOGORB	JEAN CLAUDE	1521	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0510	MAS	GERARD	1779	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0511	BETTOLO	WILLY	419	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0513	BRAVARD	JEROME	658	CRUSCADES	LES HORTS
A 0514	LARIVE	RENE	1208	CRUSCADES	LES HORTS
A 0516	LABROUSSE	ROBERT	1078	CRUSCADES	LES HORTS
A 0519	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	1190	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0524	SERIEGES	LOUIS	650	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0527	COMMUNE DE CRUSCADES		16954	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0529	COMMUNE DE CRUSCADES		20379	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0530	HORTALA		257	CRUSCADES	
A 0537	MIQUEL	CHRISTOPHE	2000	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0538	TENA	THIERRY	1175	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0539	BERTRAND	PIERRE	1177	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0540	BERTRAND	PIERRE	716	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0542	CANOT	TONY	13313	CRUSCADES	LES TOUROUZELLES
A 0543	BERTRAND	PIERRE	12210	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0544	BERTRAND	PIERRE	15015	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0545	MORASSUTTI	JEAN CLAUDE	1000	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0546	MORASSUTTI	JEAN CLAUDE	4952	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0554	AYRAUD		611	CRUSCADES	CHEM. DE LUC
A 0558	MIQUEL	CHRISTOPHE	293	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0559	COMMUNE DE CRUSCADES		5217	CRUSCADES	LAS GRAVETTES

A 0600	STAUDINGER	LARS	276	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0608	COMMUNE DE CRUSCADES		3278	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0609	COMMUNE DE CRUSCADES		1407	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0617	MIQUEL	JOSETTE	1878	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0618	COMMUNE DE CRUSCADES		2772	CRUSCADES	LAS GRAVETTES
A 0623	PELLISSA	GERARD	3670	CRUSCADES	LAMAYRAL
A 0626	GABOTO	JEAN PAUL	643	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0627	NAVARRO	GILLES	606	CRUSCADES	LE VILLAGE
A 0630	LE PILIER		51318	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0631	DES TREFLES		68528	CRUSCADES	LAS CAUSSADES
A 0636	EITEL	CARL	691	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0640	COMMUNE DE CRUSCADES		1433	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0642	LEE		160	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0643	SATGE	DANIEL	1186	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0645	PAULIN	CHRISTOPHE	694	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0646	DRUART	DANIELE	77	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0647	PAJOT	CHRISTOPHE	818	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0648	MENARD	DAVID	742	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0649	SOULET	PIERRE	668	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0650	LOUTREL	SERGE	704	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0651	FOURNY	CHRISTOPHE	507	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0652	LORENZINI	ROMAIN	585	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0653	BESSIN	JEAN JACQUES	619	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0654	NEBOIS	GAUTHIER	750	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0663	SAINT SAENS	GEYSON	619	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0664	BERCEAU	NELLY	571	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0665	GRIVES ÉP. MORASSUTTI	CAROLE	604	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0666	MALFAZ	DAVID	780	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0667	OUATTAF	JAOUAD	749	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0668	CDR		616	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0669	BELLI	JEAN	616	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0670	CDR		616	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0671	CDR		615	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0673	COMMUNE DE CRUSCADES		1944	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0674	MALFAZ	DAVID	587	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0675	OUATTAF	JAOUAD	577	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0676	CDR		481	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0677	BELLI	JEAN	481	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0678	CDR		481	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0679	CDR		481	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0680	COMMUNE DE CRUSCADES		4732	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0688	LEPERE	GILLES ALBERT	770	CRUSCADES	LES HORTS
A 0689	STRANIERO	JEAN LUC	700	CRUSCADES	LES HORTS
A 0690	GRIEU	STÉPHANE	607	CRUSCADES	LES HORTS
A 0691	COMMUNE DE CRUSCADES		4786	CRUSCADES	LES HORTS
A 0692	COMMUNE DE CRUSCADES		2088	CRUSCADES	LES HORTS



A 0694	COMMUNE DE CRUSCADES		505	CRUSCADES	LES HORTS
A 0695	COMMUNE DE CRUSCADES		3250	CRUSCADES	LES HORTS
A 0696	LEE		311	CRUSCADES	LES HORTS
A 0697	DRUART	DANIELE	114	CRUSCADES	LES HORTS
A 0698	LELIEVRE	ALAIN ERNEST	75	CRUSCADES	LES HORTS
A 0699	TAFFALI	MOHAMED	53	CRUSCADES	LES HORTS
A 0701	REIGNAULT	CEDRIC	25	CRUSCADES	LES HORTS
A 0702	TURLEQUE	DAVID	54	CRUSCADES	LES HORTS
A 0703	TURLEQUE	DAVID	75	CRUSCADES	LES HORTS
A 0704	COMMUNE DE CRUSCADES		675	CRUSCADES	LES HORTS
A 0705	COMMUNE DE CRUSCADES		23	CRUSCADES	LES HORTS
A 0706	FLORES	ERIC	572	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0707	BARO	SVEN	615	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0708	MARTIN	PIERRE	527	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0709	BLAYA	JEROME ANTOINE	615	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0710	ASTRIA FONCIER		528	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0712	TURLEQUE	DAVID	60	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0713	COMMUNE DE CRUSCADES		826	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0714	COMMUNE DE CRUSCADES		697	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0715	BITAT	RACHID	730	CRUSCADES	LES HORTS
A 0716	CLERC	SANDRINE NATHA	911	CRUSCADES	LES HORTS
A 0717	NEFZI	SOFIANE	920	CRUSCADES	LES HORTS
A 0718	LEE		949	CRUSCADES	LES HORTS
A 0719	DRUART	DANIELE	659	CRUSCADES	LES HORTS
A 0720	TRABARIES	JEAN-PIERRE	727	CRUSCADES	LES HORTS
A 0721	CONTE	VALÉRIE	646	CRUSCADES	LES HORTS
A 0722	CIANNI	FABIEN	642	CRUSCADES	LES HORTS
A 0723	BOUNAUD	ALEXANDRE	723	CRUSCADES	LES HORTS
A 0724	FERRAND	OLIVIER	622	CRUSCADES	LES HORTS
A 0725	OMARI	MESSAOUD	706	CRUSCADES	LES HORTS
A 0726	THOUZET	PIERRE-ANTOINE	733	CRUSCADES	LES HORTS
A 0727	DIONET	FRANCIS GASTON	639	CRUSCADES	LES HORTS
A 0728	LELIEVRE	ALAIN ERNEST	622	CRUSCADES	LES HORTS
A 0750	REIGNAULT	CEDRIC	500	CRUSCADES	LES HORTS
A 0751	FOREST	ALAIN	463	CRUSCADES	LES HORTS
A 0752	LAUBIES	CORINNE	448	CRUSCADES	LES HORTS
A 0753	DELOGE	ROMAIN	434	CRUSCADES	LES HORTS
A 0754	GUICHE	JACQUES PAUL	419	CRUSCADES	LES HORTS
A 0755	VERCEY	DENIS	537	CRUSCADES	LES HORTS
A 0756	LOUKILI	OMAR	466	CRUSCADES	LES HORTS
A 0757	POIRIER	BRUNO LUC JEAN	493	CRUSCADES	LES HORTS
A 0758	BOUNAUD	THOMAS	463	CRUSCADES	LES HORTS
A 0759	TURLEQUE	DAVID	484	CRUSCADES	LES HORTS
A 0760	COMMUNE DE CRUSCADES		3	CRUSCADES	LES HORTS
A 0761	COMMUNE DE CRUSCADES		8232	CRUSCADES	LES HORTS
A 0762	AUBIOL	ISABELLE	4285	CRUSCADES	LES HORTS

A 0763	AURIOL	JEAN PIERRE	186	CRUSCADES	LES HORTS
A 0772	FOURNIER	REGIS	599	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0774	SENIE	ANDRE	1711	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0776	COMMUNE DE CRUSCADES		4659	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0779	PEVERE	CHRISTELLE	528	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0780	MARQUES	FREDERIC	563	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0781	CHUECOS	RICHARD	499	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0782	GOFFARD	AMELIE	404	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0783	ASTRIA FONCIER		370	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0784	DOUTRES	SARAH	345	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0785	SAN JUAN	NADINE	419	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0786	KESTELOOT	NOEL	421	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0787	CRISTOFIN	LAETITIA	301	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0788	CHAMPALOUX	JULIEN LOIC	301	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0789	LECHEN	GRÉGORY	313	CRUSCADES	LA BIGNETTO
A 0806	SENIE	ANDRE	1520	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0807	COMMUNE DE CRUSCADES		1235	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0808	SENIE	ANDRE	35974	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0809	COMMUNE DE CRUSCADES		7657	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0810	SENIE	ANDRE	3199	CRUSCADES	LAS CROUCHENQUOS
A 0815	BERTRAND	PIERRE	5313	CRUSCADES	LA BIGNETTO
B 0059	VIGNOLE	LOUIS FABRE	24220	CRUSCADES	RESPLANDY
B 0060	VIGNOLE	LOUIS FABRE	1600	CRUSCADES	RESPLANDY
B 0061	VIGNOLE	LOUIS FABRE	48173	CRUSCADES	RESPLANDY
B 0062	LOZE	JEAN JACQUES	15070	CRUSCADES	RESPLANDY
B 0063	CHATEAU DE CRUSCADES		23410	CRUSCADES	VIGNE VIELLE
B 0064	DES SEPTS SILLONS		51730	CRUSCADES	VIGNE VIELLE
B 0065	COMMUNE DE CRUSCADES		870	CRUSCADES	VIGNE VIELLE
B 0068	VERGER	CINDY	6455	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0069	LOZE	JEAN JACQUES	7335	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0071	CHATEAU DE CRUSCADES		16270	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0077	HORTALA		6730	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0078	MORASSUTTI	JOSEPH	870	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0079	AYRAUD		13320	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0080	MORASSUTTI	JOSEPH	3015	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0081	AYRAUD		12870	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0082	CALMON	VINCENT	9155	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0083	CHATEAU DE CRUSCADES		91300	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0084	LOZE	JEAN JACQUES	12360	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0085	PELLISSA	GERARD	22190	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0086	CALMON	VINCENT	9760	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0088	CHATEAU DE CRUSCADES		17620	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0089	VIGNOLE	LOUIS FABRE	20820	CRUSCADES	LES ARJEALLATS
B 0090	VIGNOLE	LOUIS FABRE	6550	CRUSCADES	LES ARJEALLATS
B 0091	VILLEMUR	JEAN	4130	CRUSCADES	LES ARJEALLATS
B 0092	DES SEPTS SILLONS		23410	CRUSCADES	LES ARJEALLATS

B 0093	DES SEPTS SILLONS		5100	CRUSCADES	LES ARJEALLATS
B 0206	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	10285	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0207	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	6635	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0209	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	22505	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0210	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	3100	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0211	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	2670	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0213	VILLEMUR	JEAN	4790	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0214	VILLEMUR	JEAN	7290	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0215	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	1930	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0216	VILLEMUR	JEAN	4570	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0217	VERGNETTES	ELODIE	11990	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0218	VERGNETTES	ELODIE	7215	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0219	VERGNETTES	ELODIE	10664	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0220	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	24310	CRUSCADES	ST MICHEL GRD CHAMPS
B 0227	CHATEAU DE CRUSCADES		43130	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0229	BERTRAND	PIERRE	8440	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0233	CHATEAU DE CRUSCADES		7210	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0269	POISSON	GEORGES	1043	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0272	POISSON	GEORGES	2035	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0292	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	3774	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0307	PELLISSA	GERARD	14142	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0308	PELLISSA	GERARD	9005	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0309	PELLISSA	GERARD	9005	CRUSCADES	ANCIEN CH. LEZIGNAN
B 0311	HORTALA		7302	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0314	BLASCO	AUORE	295	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0315	LAIRE	XAVIER ANDRÉ P	290	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0316	COMMUNE DE CRUSCADES		62	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0317	COMMUNE DE CRUSCADES		80	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0318	LLORCA	GEORGETTE	345	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0319	BLONDEL	LAURENT	335	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0320	DANDINE	CHRISTOPHE	313	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0321	COMMUNE DE CRUSCADES		247	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0322	COMMUNE DE CRUSCADES		62	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0323	MONIER	IGOR DOMINIQUE	498	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0324	GUMUSTEPE	FATIH	512	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0325	OZANNE	KEVIN	512	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0326	BERTRAND	GENEVIEVE	468	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0327	NALE	THIERRY	456	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0328	BLASCO	AUORE	180	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0329	LAIRE	XAVIER ANDRÉ P	228	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0330	GERARD	SEBASTIEN	574	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0331	PEREZ	ANDRE	500	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0332	DUFRENNOY-MAESTRE	SANDRINE	573	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0333	DILEK	MURAT	552	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0334	ASTRIA FONCIER		431	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0335	COMMUNE DE CRUSCADES		645	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE



B 0336	COMMUNE DE CRUSCADES		794	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0337	MONIER	IGOR DOMINIQUE	2	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0338	ASTRIA FONCIER		265	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0340	COMMUNE DE CRUSCADES		1262	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0342	CHATEAU DE CRUSCADES		35153	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0343	SERVIOLE	HENRI	524	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0344	ALTENBURGER	HUGUES	532	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0345	BARAN	YASIN	13	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0346	CHATEAU DE CRUSCADES		298	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0347	CHATEAU DE CRUSCADES		7998	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0348	BARAN	YASIN	429	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0349	CLERGUE PATRICK	TEUFFOT GAELLE	587	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0350	LOEVENBRUCK	REGIS	655	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0351	LOEVENBRUCK	REGIS	664	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0352	CHATEAU DE CRUSCADES		8	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0353	CHATEAU DE CRUSCADES		3950	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0354	TREARD	GILLES	650	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0355	ASTRIA FONCIER		573	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0356	TAUSSAC	FREDERIC	573	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0357	ASTRIA FONCIER		573	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0358	AMOROS	CHRISTOPHE NIC	596	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0359	LLORCA	GEORGETTE	250	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0360	BLONDEL	LAURENT	352	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0361	OUATTAF	RACHID	687	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0362	RINGOT	RENE	524	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0363	FERNANDEZ	JOELLE	524	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0364	FRAISSE	BENJAMIN	524	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0365	BLAIN	MICHEL	629	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0366	BONZOM	JEREMY	545	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0367	SICARD	SEBASTIEN PIERF	566	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0368	BENETREAU	ANTHONY	623	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0369	MALOSSE	CEDRICK	691	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0370	DLACHASSE	BRUNO PATRICK	796	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0371	DANDINE	CHRISTOPHE	239	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0372	NOEL	ALAIN	641	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0373	GIROUD	FABIEN	641	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0374	SUBIAS	EMMANUEL	599	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0375	LOEVENBRUCK	REGIS	775	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0376	SERVIOLE	HENRI	553	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0377	ALTENBURGER	HUGUES	670	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0378	BARAN	YASIN	590	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0379	CLERGUE PATRICK	TEUFFOT GAELLE	601	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0380	LOEVENBRUCK	REGIS	649	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0381	LOEVENBRUCK	REGIS	647	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0382	COMMUNE DE CRUSCADES		5863	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0383	COMMUNE DE CRUSCADES		1508	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE

B 0384	LOEVENBRUCK	REGIS	293	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0385	SERVIOLE	HENRI	293	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0386	COMMUNE DE CRUSCADES		128	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0391	FERNANDEZ	FRANCK	33	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0392	DES TREFLES		17427	CRUSCADES	RESPLANDY
B 0393	VIGNOLE	LOUIS FABRE	68822	CRUSCADES	RESPLANDY
B 0395	TLIDJANE	ABDEL OUREB	649	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0396	BOUZBIBA	ABDALATEF	411	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0397	SALLES	JEAN NOEL	670	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0398	COMMUNE DE CRUSCADES		195	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0399	MORGADINHO	DOMINGOS	571	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0400	MONTAGNANI	CAROLE	467	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0401	FERNANDEZ	FRANCK	491	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0402	COMMUNE DE CRUSCADES		355	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0405	COMMUNE DE CRUSCADES		348	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0406	ONRAEDT	JEAN MICHEL	356	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0407	GUASTAMACCHIA	ARMAND	356	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0408	ANTECH	FLORIAN	423	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0409	LUDA	ALIBERT THIERRY	457	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0410	LUDA	ALIBERT THIERRY	461	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0411	BASSAGET	NICOLAS	456	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0412	ESCARRE	FRANCK	311	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0413	DUPLAN	CHRISTOPHE PIE	308	CRUSCADES	LOT RESPLANDY
B 0414	BOURREL	FABIEN JOSEPH	304	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0415	KER	BERNARD	419	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0416	KER	FABIEN PIERRE E	358	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0417	EL GADI	ANASS	433	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0418	CLAQUIN	JEAN POL	429	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
B 0419	COMMUNE DE CRUSCADES		1189	CRUSCADES	TROU DE LA GRAVE
C 0017	HORTALA		20000	CRUSCADES	OLIVERY
C 0049	HORTALA		14930	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0050	HORTALA		26450	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0051	DOMAINE DE CVO		5070	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0056	DOMAINE DE CVO		16420	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0057	MIQUEL	CHRISTOPHE	9135	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0058	DOMAINE DE CVO		2955	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0059	DOMAINE DE CVO		5570	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0060	DOMAINE DE CVO		5435	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0061	DOMAINE DE CVO		6110	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0062	DOMAINE DE CVO		2942	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0063	DOMAINE DE CVO		2838	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0064	DOMAINE DE CVO		8510	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0065	DOMAINE DE CVO		6860	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0066	DOMAINE DE CVO		2295	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0068	MIQUEL	CHRISTIAN	5900	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0069	HORTALA		22200	CRUSCADES	LA PLAINE



C 0070	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	37946	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0074	MIQUEL	CHRISTOPHE	18275	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0075	BERTRAND	PIERRE	8640	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0076	DOMAINE DE CVO		8550	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0078	DOMAINE DE CVO		20670	CRUSCADES	VIGNE DE L'ETANG
C 0080	DOMAINE DE CVO		18830	CRUSCADES	VIGNE DE L'ETANG
C 0120	CABRILLAC	SABINE	10825	CRUSCADES	BACAUNE HAUTE
C 0121	CABRILLAC	SABINE	6610	CRUSCADES	BACAUNE HAUTE
C 0136	COMPAGNIE DU VENT		33120	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0137	CHATEAU DE CRUSCADES		1650	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0138	CHATEAU DE CRUSCADES		10470	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0139	CHATEAU DE CRUSCADES		1750	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0140	PELLISSA	GERARD	5840	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0143	DES SEPTS SILLONS		4340	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0144	HORTALA		14580	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0145	PELLISSA	GERARD	13680	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0147	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	19025	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0149	LOZE	JEAN JACQUES	18660	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0150	LOZE	JEAN JACQUES	11037	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0151	LOZE	JEAN JACQUES	6000	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0152	LOZE	JEAN JACQUES	7510	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0153	LOZE	JEAN JACQUES	12000	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0154	LOZE	JEAN JACQUES	4235	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0156	COMPAGNIE DU VENT		8900	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0157	VERGNETTES	ROMAIN	8730	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0158	VERGNETTES	BERNARD	5323	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0161	VERGNETTES	BERNARD	2749	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0162	DES SEPTS SILLONS		45164	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0197	CHATEAU DE CRUSCADES		2170	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0198	DE LA FERRATCHE		2225	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0199	DE LA FERRATCHE		1920	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0200	DE LA FERRATCHE		1915	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0201	DE LA FERRATCHE		10950	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0203	VERGNETTES	BERNARD	5255	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0204	VERGNETTES	BERNARD	5165	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0208	LOZE	JEAN JACQUES	8000	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0209	PELLISSA	GERARD	6650	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0210	CHATEAU DE CRUSCADES		14780	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0211	SANCHEZ	GABRIEL	4970	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0212	SANCHEZ	GABRIEL	4970	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0215	DE LA FERRATCHE		6955	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0216	CHATEAU DE CRUSCADES		6925	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0217	ORTOLA		11380	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0218	LOZE	JEAN JACQUES	3752	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0219	SERRANO	GEORGES	23745	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0220	SANCHEZ	GABRIEL	2720	CRUSCADES	LA PLAINE

C 0222	SANCHEZ	GABRIEL	1640	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0223	DELBOURG	GILBERT	3667	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0224	DELBOURG	GILBERT	3948	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0225	OLIVIER	ALAN	8805	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0229	SENER	LOKMAN	6355	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0230	SENER	LOKMAN	3130	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0232	DOMAINE DE CVO		9800	CANET D'AUDE	
C 0233	MIQUEL	CHRISTOPHE	7490	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0234	MIQUEL	CHRISTOPHE	16080	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0235	CRISTANTE	PIERRE	9215	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0235	DOMAINE DE CVO		1700	CANET D'AUDE	
C 0236	HORTALA		30490	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0237	CHATEAU DE CRUSCADES		30330	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0237	COMMUNE DE CRUSCADES		5470	LUC SUR ORBIEL	L'ENCLAVE
C 0238	CHATEAU DE CRUSCADES		31675	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0238	GUALCO	HENRI	46725	LUC SUR ORBIEL	L'ENCLAVE
C 0239	GUALCO	HENRI	8795	LUC SUR ORBIEL	L'ENCLAVE
C 0239	VIGNOLE	LOUIS FABRE	36800	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0240	VIGNOLE	LOUIS FABRE	16998	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0241	VIGNOLE	LOUIS FABRE	8420	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0242	HEDON	BERNARD	5600	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0243	HEDON	BERNARD	6400	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0244	HEDON	BERNARD	5560	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0245	LOZE	JEAN JACQUES	8040	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0246	HORTALA		16832	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0247	DES TREFLES		4340	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0248	DES TREFLES		4510	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0249	AYRAUD		5240	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0250	DOMAINE DE CVO		5310	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0251	DOMAINE DE CVO		3720	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0252	AYRAUD		3830	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0253	AYRAUD		9730	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0254	AYRAUD		7870	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0255	VIGNOLE	LOUIS FABRE	3935	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0256	VIGNOLE	LOUIS FABRE	3935	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0258	AYRAUD		11300	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0259	DES TREFLES		12570	CRUSCADES	BACAUNE BASSE
C 0260	DES TREFLES		102800	CRUSCADES	BACAUNE BASSE
C 0262	DES TREFLES		10820	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0263	DES TREFLES		53495	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0264	HORTALA		8665	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0265	HORTALA		12570	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0266	HORTALA		12500	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0267	VIGNOLE	LOUIS FABRE	4610	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0268	VIGNOLE	LOUIS FABRE	5300	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0271	DELUSSA	GERARD	47720	CRUSCADES	CHEM. DE CANET

C 0278	VERGNETTES	BERNARD	4840	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0279	VERGNETTES	BERNARD	4840	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0280	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	10400	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0282	LOZE	JEAN JACQUES	8380	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0283	LOZE	JEAN JACQUES	5500	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0284	LOZE	JEAN JACQUES	7000	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0285	LOZE	JEAN JACQUES	8850	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0286	DES TREFLES		10240	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0288	BERTRAND	PIERRE	8745	CRUSCADES	LAS GINESTES
C 0289	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	28527	LUC SUR ORBI	L'ENCLAVE
C 0290	GUALCO	HENRI	26863	LUC SUR ORBI	L'ENCLAVE
C 0291	COMMUNE DE CRUSCADES		28775	LUC SUR ORBI	L'ENCLAVE
C 0292	GUALCO	HENRI	1960	LUC SUR ORBI	L'ENCLAVE
C 0294	ROLLANDIN		20460	CRUSCADES	LAS GINESTES
C 0295	PELLISSA	GERARD	3190	CRUSCADES	LA MOUCHERE
C 0300	HOFFNER	JEREMY	4930	CRUSCADES	LA MOUCHERE
C 0301	HOFFNER	JEREMY	21985	CRUSCADES	LA MOUCHERE
C 0303	ROLLANDIN		5860	CRUSCADES	LA MOUCHERE
C 0304	DES TREFLES		16783	CRUSCADES	LA MOUCHERE
C 0305	AYRAUD		23870	CRUSCADES	ST PAUL
C 0306	AYRAUD		17230	CRUSCADES	ST PAUL
C 0307	CALMON	VINCENT	11063	CRUSCADES	ST PAUL
C 0308	PELLISSA	GERARD	6570	CRUSCADES	ST PAUL
C 0309	CALMON	VINCENT	10540	CRUSCADES	ST PAUL
C 0311	LOEVENBRUCK	REGIS	4600	CRUSCADES	ST PAUL
C 0312	LOZE	JEAN JACQUES	7200	CRUSCADES	ST PAUL
C 0313	LOZE	JEAN JACQUES	2243	CRUSCADES	ST PAUL
C 0314	ROLLANDIN		2244	CRUSCADES	ST PAUL
C 0315	CALMON	VINCENT	10503	CRUSCADES	ST PAUL
C 0316	HORTALA		26384	CRUSCADES	ST PAUL
C 0317	HORTALA		9430	CRUSCADES	ST PAUL
C 0319	VILLEMUR	JEAN	4685	CRUSCADES	ST PAUL
C 0320	VILLEMUR	JEAN	4745	CRUSCADES	ST PAUL
C 0322	LOEVENBRUCK	REGIS	12950	CRUSCADES	ST PAUL
C 0383	ORTOLA		1515	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0397	DES TREFLES		13650	CRUSCADES	BACAUNE BASSE
C 0398	ROLLANDIN		8805	CRUSCADES	LA MOUCHERE
C 0399	CALMON	VINCENT	2915	CRUSCADES	ST PAUL
C 0408	DES TREFLES		52380	CRUSCADES	BACAUNE BASSE
C 0414	DOMAINE DE CVO		26127	CRUSCADES	VIGNE DE L'ETANG
C 0416	DOMAINE DE CVO		34987	CRUSCADES	VIGNE DE L'ETANG
C 0421	VERGNETTES	BERNARD	4630	CRUSCADES	ST PAUL
C 0422	VERGNETTES	BERNARD	3930	CRUSCADES	ST PAUL
C 0425	VERGNETTES	BERNARD	4440	CRUSCADES	LAS GINESTES
C 0426	VERGNETTES	BERNARD	4370	CRUSCADES	LAS GINESTES
C 0427	BERTRAND	PIERRE	44520	CRUSCADES	LAS GINESTES

C 0428	BERTRAND	PIERRE	822	CRUSCADES	LAS GINESTES
C 0429	VERGNETTES	BERNARD	3321	CRUSCADES	LAS GINESTES
C 0473	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	15021	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0475	DOMAINE DE CVO		9500	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0476	DOMAINE DE CVO		5609	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0494	CHATEAU DE CRUSCADES		61548	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0495	CHATEAU DE CRUSCADES		10228	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0496	CHATEAU DE CRUSCADES		8987	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0497	LOZE	JEAN JACQUES	9340	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0498	LOZE	JEAN JACQUES	4860	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0499	LOEVENBRUCK	REGIS	16645	CRUSCADES	ST PAUL
C 0500	HORTALA		11385	CRUSCADES	ST PAUL
C 0501	VERGNETTES	BERNARD	10428	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0502	VERGNETTES	BERNARD	2315	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0513	LE PILIER		44554	CRUSCADES	ST PAUL
C 0514	ALMERAS	PIERRE	1279	CRUSCADES	ST PAUL
C 0515	HEYER	PIERRE	1800	CRUSCADES	LA BACAUNE
C 0516	SANT	GUILHEM	876	CRUSCADES	ST PAUL
C 0517	MIQUEL	CHRISTOPHE	897	CRUSCADES	ST PAUL
C 0518	SANCHEZ	PASTORA	1128	CRUSCADES	ST PAUL
C 0519	MATHIEU	ALAIN	907	CRUSCADES	ST PAUL
C 0520	SANCHEZ	JEAN	220	CRUSCADES	ST PAUL
C 0521	MORA	ANTOINE	1100	CRUSCADES	LA BACAUNE
C 0522	PALAO	MICHEL	1400	CRUSCADES	LA BACAUNE
C 0523	HEYER	LOUIS	1100	CRUSCADES	LA BACAUNE
C 0529	CDR		380	CRUSCADES	BACAUNE BASSE
C 0531	MIQUEL	CHRISTOPHE	45726	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0532	MIQUEL	CHRISTOPHE	23370	CRUSCADES	CHEM. DE CANET
C 0533	CANOT	TONY	58765	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0534	CANOT	TONY	16610	CRUSCADES	LAS GINESTES
C 0537	PELLISSA	GERARD	6780	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0538	PELLISSA	GERARD	19170	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0539	PELLISSA	GERARD	21136	CRUSCADES	LA PLAINE
C 0545	COMPAGNIE DU VENT		25842	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0546	DES TREFLES		8354	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0547	COMPAGNIE DU VENT		12799	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0548	DES TREFLES		15005	CRUSCADES	CHEM. DE FABREZAN
C 0549	ESTERIOLA	ANDRE	1340	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0550	ESTERIOLA	ANDRE	4910	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0551	ESTERIOLA	ANDRE	3501	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0552	ESTERIOLA	ANDRE	51688	CRUSCADES	LAS CROUZETTES
C 0558	DES TREFLES		206938	CRUSCADES	BACAUNE HAUTE
C 0559	LE PILIER		23510	CRUSCADES	BACAUNE HAUTE
C 0560	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	20338	CRUSCADES	BACAUNE HAUTE
C 0561	DES TREFLES		70393	CRUSCADES	BACAUNE HAUTE
C 0562	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	278	CRUSCADES	BACAUNE BASSE

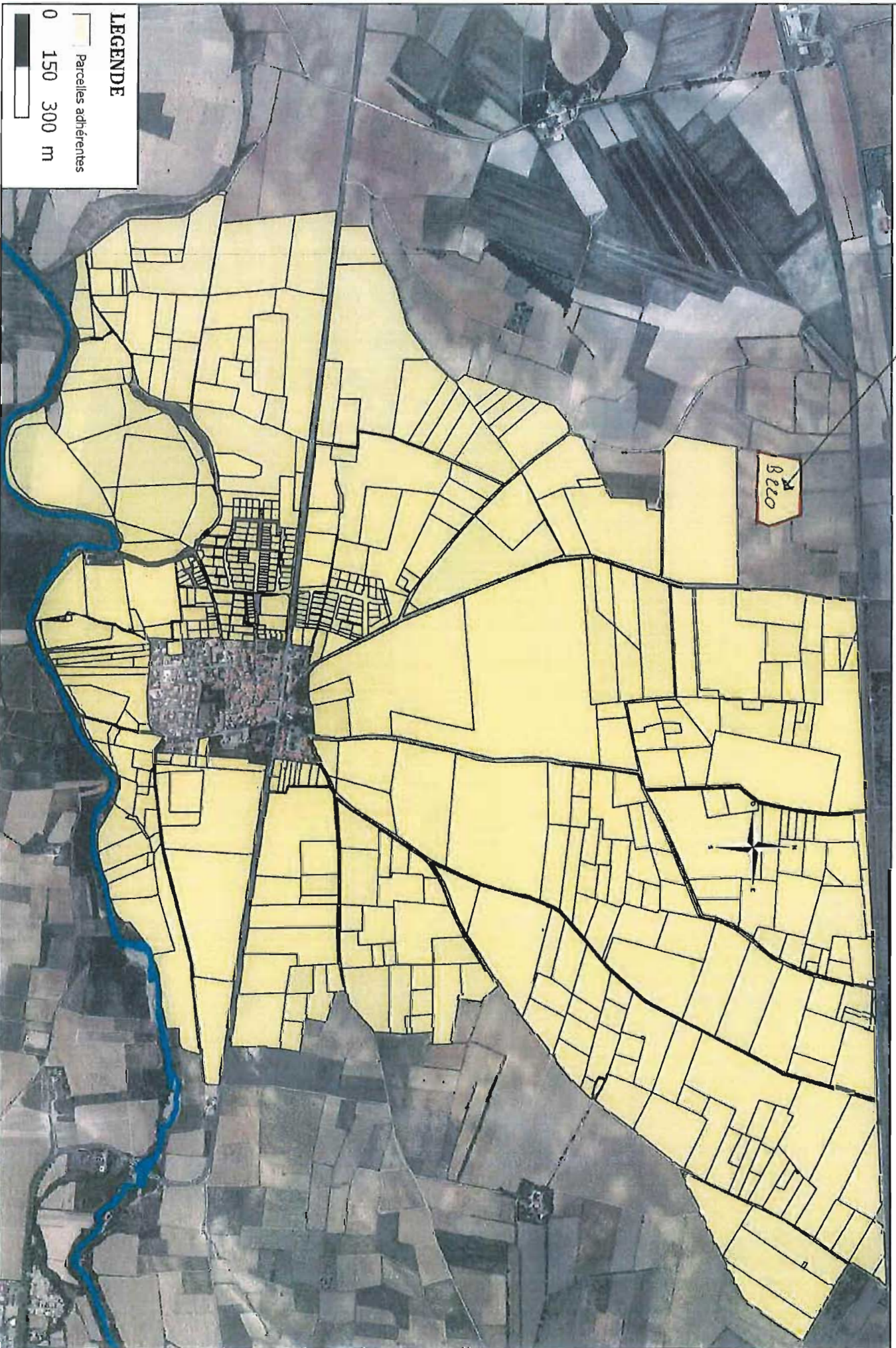
C 0567	LE PILIER		13502	CRUSCADES	BACAUNE BASSE
C 0568	VIGNOBLE	LOUIS FABRE	3719	CRUSCADES	BACAUNE BASSE
C 0569	LE PILIER		18820	CRUSCADES	BACAUNE BASSE



Parcelle ajoutée au périmètre

# Périmètre Syndical de l'ASA de Cruscades

PRÉ SA - 11 / 2018



## LEGENDE

Parcelles adhérentes

0 150 300 m



Faire extension

**ASA DU CANAL DE CRUSCADES**  
**3 Chemin de l'Orbieu - 11200 Cruscades**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

Conseil Syndical du 05/11/2018 - Délibération n°2018-20

Nombre de membres	6
Nombres de présents	4
Quorum	4

Objet : Extension du périmètre

Le conseil syndical, sur convocation de son Président, Gérard Pellissa s'est réuni à Cruscades. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h.

Le président rappelle que conformément à l'article 37 de l'ordonnance n°2044-632 du 01/07/04, « La proposition de modification est soumise au syndicat qui se prononce à la majorité de ses membres, lorsque l'extension envisagée porte sur une surface n'excédant pas un pourcentage [ndlr : 7%] de la superficie incluse dans le périmètre de l'association et qu'ont été recueillis, par écrit, l'adhésion de chaque propriétaire des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre ainsi que, à la demande de l'autorité administrative, l'avis de chaque commune intéressés. »

Monsieur le président expose que :

- L'assemblée des propriétaires du 20/11/2009 a décidé de donner mandat au conseil syndical pour traiter les modifications de périmètre dans la limite du pourcentage prévu dans l'article 69 du décret d'application n°2006-504 du 03/05/06.
- Louis Fabre a fait parvenir à l'Asa une demande d'adhésion écrite à l'Asa d'arrosage de Cruscades pour la parcelle B0220, lieu-dit Saint Michel le Grand. Cette parcelle représente une superficie de 2 ha 43 a 10.
- Avis favorable de la commune de Cruscades.
- Cette extension est inférieure à 7% du périmètre de l'Asa.

Monsieur le président propose de délibérer sur l'extension du périmètre de l'Asa à cette parcelle.

A l'issu de cette présentation, les membres du conseil syndical délibèrent :

Nombre de votants	4	Pour l'adoption	4
Suffrages exprimés	4	Contre l'adoption	0
Abstentions ou refus de vote	2		

DDTM 11 - PREFET

9 NOV. 2018

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

Un second membre du syndicat

*[Signature]*  
*[Signature]*

Le président  
Gérard PELLISSA

Contrôle de légalité

**ASA CANAL DE CRUSCADES**  
Chemin de l'Orbieu  
11200 CRUSCADES

Acte rendu exécutoire compte tenu  
De la publication au siège de l'Asa le... 05/11/2018  
(Article 23 de l'ordonnance n°2004-632 du 01 juillet 2004  
Et article 42 du décret n°2006-504 du 03 mai 2006)



**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE D'ARROSAGE DE CRUSCADES**

**DEMANDE D'ADHESION**

Je soussigné **FABRE** (GFA du vignoble Louis Marie  
 Nom : .....  
 Prénom : **LOUIS** Anne Fabre  
 Adresse : **1 Rue du chateau**  
**11200 Luc sur orbieu**  
 Téléphone portable : **04 68 27 10 80**  
 Adresse Mail : **info@fermiers-fabre.com / michel@fermiers-fabre.com**

Declare, en tant que propriétaire, demander mon adhésion auprès de l'ASA d'arrosage de CRUSCADES pour les parcelles suivantes cadastrées :

Commune	Lieu-dit	Sect. Cadast.	N° Parcelle	Surface Cadastrale (Ha)
Cruscades	St Michel le grand	B 220		2 HA 43 / 10

Par cette d'adhésion je comprends qu'à l'issu de la délibération du conseil syndical qui doit valider cette adhésion, ces parcelles seront engagées dans le périmètre de l'ASA d'arrosage de Cruscades, jusqu'à sa dissolution. Cette demande d'engagement est donc définitive. Cet engagement suivra la parcelle et sera repris par le nouveau propriétaire en cas de cession vente, donation... Par cette adhésion, j'accepte toutes les charges qui découlent au droit à l'usage de l'eau (redevance, location de compteur, consommation...)

A faire valoir ce que de droit à **Luc sur orbieu** Le **23 / 11 / 17**

Signature

*Louis Fabre*

CADRE RESERVE A L'ASA -

Adhésion des parcelles enregistrée par la délibération du syndicat en date du.....

Et l'arrêté préfectoral du.....





**Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et  
de l'Emploi Occitanie**

**Unité départementale de l'AUDE**

**ARRÊTÉ relatif à l'intérim d'un agent de contrôle**

La Responsable de l'Unité Départementale de l'Aude de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Occitanie par intérim ;

**Vu** le code du travail, notamment ses article R.8122-3 et suivants ;

**Vu** le décret n°2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

**Vu** le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

**Vu** le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

**Vu** l'arrêté ministériel en date du 26 mai 2014 portant organisation des unités de contrôle ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 25 août 2016 portant nomination de M Christophe LEROUGE en qualité de directeur régional des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie ;

**Vu** l'arrêté du 24 septembre 2018 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Aude à Mme Marie-Noëlle BALLARIN ;

**Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2018 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail pour la région Occitanie ;

**Vu** l'arrêté du 5 novembre 2018 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie portant affectation du responsable de l'unité de contrôle et des agents de contrôle pour l'unité de contrôle de l'Aude ;

**Vu** l'arrêté du 12 décembre 2018 de la responsable de l'unité départementale de l'Aude par intérim relatif à l'organisation de l'inspection du travail et à la gestion des intérim des agents de contrôle ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** Durant l'absence depuis le 20 février 2018 de Mme Pauline Chappert, inspectrice du travail, l'intérim de la section 11- 01- 01 de l'Aude est organisé comme suit jusqu'au retour de Mme Pauline Chappert :

### Régime général :

Canton 1116 Sallèles d'Aude : intérim assuré par Mme Marie-Ange Gass, inspectrice du travail,

Canton 1117 Sigean : intérim assuré par Mme Marie-Anne Guiraud, inspectrice du travail,

IRIS de la commune de Narbonne (301 Cité Ouest, 302 Gare, 303 Razimbaud, 304 Baliste, 305 Vignes Baties) : intérim assuré par M. André Sarrazy, inspecteur du travail.

### Secteur des transports :

Canton 1108 Lézignan Corbières : intérim assuré par Mme Rose-Marie Anglès, inspectrice du travail,

Cantons 1106 Coursan, 1107 Fabrezan, 1111 Narbonne 1, 1112 Narbonne 2, 1113 Narbonne 3, 11262 Commune de Narbonne, 1116 Sallèles d'Aude, 1117 intérim assuré par M. André Sarrazy, inspecteur du travail.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés à l'article 1 ci-dessus, l'intérim est organisé selon les modalités définies par l'arrêté du 12 décembre 2018.

**Article 3 :** La responsable de l'unité départementale de l'Aude de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Occitanie, par intérim est chargée de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département.

A Carcassonne, le 13 décembre 2018

Pour le DIRECCTE  
La Responsable de l'Unité Départementale  
de l'Aude par intérim,

  
Marie-Noëlle BALLARIN



**Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Occitanie**

**Unité départementale de l'AUDE**

**ARRÊTÉ relatif à l'intérim d'un agent de contrôle**

La Responsable de l'Unité Départementale de l'Aude de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Occitanie par intérim;

**Vu** le code du travail, notamment ses articles R.8122-3 et suivants ;

**Vu** le décret n°2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

**Vu** le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

**Vu** le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

**Vu** l'arrêté ministériel en date du 26 mai 2014 portant organisation des unités de contrôle ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 25 août 2016 portant nomination de M Christophe LEROUGE en qualité de directeur régional des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie ;

**Vu** l'arrêté du 24 septembre 2018 nommant Mme Marie- Noëlle BALLARIN, directrice du travail, en qualité de responsable de l'unité départementale de l'Aude par intérim;

**Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2018 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail pour la région Occitanie ;

**Vu** l'arrêté du 5 novembre 2018 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie portant affectation du responsable de l'unité de contrôle et des agents de contrôle pour l'unité de contrôle de l'Aude ;

**Vu** l'arrêté du 12 décembre 2018 de la responsable de l'unité départementale de l'Aude par intérim relatif à l'organisation de l'inspection du travail et à la gestion des intérim des agents de contrôle ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** Durant l'absence à compter 3 décembre 2018 de M. Vincent Monfils, contrôleur du travail, l'intérim de la section 11- 01- 06 de l'Aude est organisé comme suit jusqu'au retour de M. Vincent Monfils :

Régime général :

Canton 1109 Limoux, canton 1114 Quillan : intérim assuré par Mme Marie-Anne Euger, contrôleur du travail,

IRIS de la commune de Carcassonne, 601 L'Aurée d'Auriac- Centre Hospitalier (ancien CH) – IUT, 703 Cavayère- Montlegun : intérim assuré par M. Olivier Deblonde, inspecteur du travail.

Régime agricole:

Canton 1109 Limoux, canton 1114 Quillan, canton 1118 Trèbes : intérim assuré par Mme Marie- Anne Euger, contrôleur du travail,

**Article 2:** En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés à l'article 1 ci-dessus, l'intérim est organisé selon les modalités définies par l'arrêté du 12 décembre 2018.

**Article 3 :** La responsable de l'unité départementale de l'Aude de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Occitanie par intérim est chargée de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département.

A Carcassonne, le 13 décembre 2018

Pour le DIRECCTE  
La Responsable de l'Unité Départementale  
de l'Aude par intérim,



Marie- Noëlle BALLARIN



PRÉFET DE L'AUDE

**Arrêté préfectoral N° CAB-BC-2018-237**  
**Accordant une médaille d'Or pour actes de courage et dévouement**

**Le préfet de l'Aude**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le décret du 16 novembre 1901 relatif à l'attribution de récompenses honorifiques pour actes de courage et de dévouement, modifié par le décret du 24 juin 1950 ;

**VU** le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration de la distinction susvisée ;

**VU** le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Alain THIRION en qualité de préfet de l'Aude ;

**VU** les propositions du général de corps d'armée Benoît HOUSSAY, officier général de zone de défense et de sécurité Sud, soulignant l'attitude efficace et déterminante dont ont fait preuve le Colonel Yves AUNIS, chef de corps du 3ème RPIMa et délégué militaire départemental et les 230 militaires du 3ème RPIMa durant les inondations du 15 octobre 2018 et durant la période post-inondation ;

**CONSIDÉRANT** que ces actes méritent d'être récompensés par une médaille pour actes de courage et de dévouement ;

**SUR PROPOSITION** de Madame la directrice de cabinet du préfet,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** La médaille d'Or pour actes de courage et de dévouement est décernée à Monsieur le Colonel Yves AUNIS, chef de corps du 3ème RPIMa et délégué militaire départemental de l'Aude.

**ARTICLE 2 :** M. le secrétaire général et Mme la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Carcassonne, le 13 décembre 2018

Le préfet de l'Aude <sup>1</sup>



Alain THIRION

---





PRÉFET DE L'AUDE

**Arrêté préfectoral N° CAB-BC-2018-238 modificatif  
Accordant une médaille d'Or pour actes de courage et dévouement**

**Le préfet de l'Aude  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le décret du 16 novembre 1901 relatif à l'attribution de récompenses honorifiques pour actes de courage et de dévouement, modifié par le décret du 24 juin 1950 ;

**VU** le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration de la distinction susvisée ;

**VU** le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Alain THIRION en qualité de préfet de l'Aude ;

**VU** l'arrêté préfectoral N° CAB-BC-2018-210 du 26 novembre 2018 accordant des médailles pour actes de courage et dévouement ;

**VU** les propositions du directeur départemental des services d'incendie et de secours soulignant l'attitude efficace et déterminante dont ont fait preuve les personnels du Service départemental d'incendie et de secours durant les inondations du 15 octobre 2018 et durant la période post-inondation ;

**CONSIDÉRANT** que ces actes méritent d'être récompensés par des médailles pour actes de courage et de dévouement ;

**SUR PROPOSITION** de Madame la directrice de cabinet du préfet,

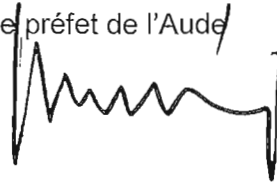
**ARRETE**

**ARTICLE 1** : La médaille d'Or pour actes de courage et de dévouement est décernée à Monsieur le Commandant Anthony SIZORN, du SDIS de l'Aude.

**ARTICLE 2 :** Mme la directrice de cabinet et Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Carcassonne, le 13 décembre 2018

Le préfet de l'Aude



Alain THIRION







PRÉFET DE L'AUDE

**Arrêté préfectoral N° CAB-BC-2018-239 modificatif  
Accordant une médaille d'Or collective pour actes de courage et dévouement**

**Le préfet de l'Aude  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le décret du 16 novembre 1901 relatif à l'attribution de récompenses honorifiques pour actes de courage et de dévouement, modifié par le décret du 24 juin 1950 ;

**VU** le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration de la distinction susvisée ;

**VU** le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Alain THIRION en qualité de préfet de l'Aude ;

**VU** l'arrêté préfectoral N° CAB-BC-2018-208 du 20 novembre 2018 accordant des médailles pour actes de courage et dévouement ;

**VU** l'arrêté préfectoral modificatif N° CAB-BC-2018-228 du 4 décembre 2018 accordant des médailles pour actes de courage et dévouement ;

**VU** les témoignages recueillis post-inondation, soulignant l'attitude efficace et déterminante dont ont fait preuve les élus et services municipaux des communes les plus impactées durant les inondations du 15 octobre 2018 et durant la période post-inondation ;

**CONSIDÉRANT** que ces actes méritent d'être récompensés par des médailles pour actes de courage et de dévouement ;

**SUR PROPOSITION** de Madame la directrice de cabinet du préfet,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** La médaille d'Or collective pour actes de courage et de dévouement est décernée à la commune de SALSIGNE.

**ARTICLE 2 :** M. le secrétaire général de la préfecture et Mme la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Carcassonne, le 13 décembre 2018

Le préfet de l'Aude



Alain THIRION